



**CENTRE DES  
MONUMENTS NATIONAUX**

MINISTÈRE DE LA CULTURE

**FICHE DE POSTE**

**2021-589451**

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

Paris, le 29/03/2021

N° BIEP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

**Intitulé du poste (F/H):**

**Conservateur des monuments nationaux**

Direction de la maîtrise d'ouvrage du Centre des monuments  
nationaux

**Catégorie statutaire :** A+

**Corps :** Architecte et urbaniste d'Etat

**Code corps :** AUE

**Groupe RIFSEEP\* :** 3

**\* GROUPE RIFSEEP :**

Faire une proposition chiffrée de classement dans un groupe en référence à l'annexe 8

**Domaine(s) Fonctionnel(s) :** (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)

Culture et patrimoine

**Emploi(s) Type :** (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)

FP2CUL07

**Résidence administrative :** Centre des monuments nationaux – Porte des Lilas 75019 Paris

**Mission :**

- Le conservateur des monuments nationaux est responsable de la conservation d'une vingtaine de monuments nationaux répartis sur le territoire selon un découpage géographique en quatre secteurs.
- Il est placé sous l'autorité de la directrice de la conservation des monuments et des collections.
- Il assure la maîtrise d'œuvre des travaux de réparation.
- Il participe à la définition des priorités d'intervention en terme de travaux et à la mise en place de la programmation des travaux des monuments de son secteur.
- Il s'appuie sur un pôle d'expert en hygiène et sécurité, parcours de visite, aménagement, patrimoine végétal.

**Activités principales :**

- Il assure la mission de conservateur des monuments nationaux pour les monuments dont il a la charge.
- Il assure le suivi sanitaire des monuments et faites des propositions de travaux de tous types.
- Il participe, dans le cadre de la programmation des études et des travaux, à l'identification des besoins pour les monuments.
- Il participe à la définition amont des besoins de commandes passées aux ACMH et à l'analyse des études et projets de travaux pour les monuments.
- Il assure l'élaboration d'outils méthodologiques et pratiques pour la conservation et l'entretien des monuments nationaux et participez à des formations à l'attention des administrateurs et agents des monuments.
- Il conseille les autres directions du siège, pour les domaines relevant de votre compétence

**Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)****Compétences techniques :**

- Expérience professionnelle de 3 ans minimum en tant qu'architecte des Bâtiments de France soit en tant que chef de STAP soit en tant qu'adjoint dans un STAP.
- Une expérience concrète de la maîtrise d'œuvre au sein d'un cabinet d'architecture tournée vers le patrimoine sera un plus.

**Savoir-faire :**

- Expérience en encadrement et management d'équipe (niveau équivalent chef de STAP)
- Capacité à piloter des prestataires.
- Maîtrise de l'environnement juridique tant du code du patrimoine, que de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage et de la commande publique et plus généralement de l'action administrative.
- Maîtrise des savoirs du maître d'œuvre.
- Maîtrise des savoirs liés au patrimoine (techniques de restauration, matériaux, histoire, réglementation).

- Maîtrise des savoirs liés à l'ingénierie de travaux.
- Notions budgétaires et de comptabilité publique.
- Capacité à réaliser un diagnostic des monuments.

### **Savoir-être (compétences comportementales)**

- Savoir travailler en équipe.
- Excellent sens relationnel
- Rigueur / Fiabilité
- Autonomie

### **Environnement professionnel :**

*Premier réseau public français culturel et touristique avec **10 millions de visiteurs par an**, le Centre des monuments nationaux (CMN) est administré par un conseil d'administration et dirigé par un président, nommé par décret sur proposition du ministre de la Culture et de la Communication pour une durée de trois ans renouvelable. **Il conserve et ouvre à la visite près de cent monuments d'exception.** Tous illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français.*

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose à plus de 80 % sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale.*

*Depuis 2007, l'établissement a pour nouvelle mission d'assurer, en qualité de maître d'ouvrage, **la conservation, la restauration et l'entretien des monuments** placés sous sa responsabilité.*

*Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la **connaissance et à la promotion du patrimoine.***

***Les monuments** sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.*

***Les services du siège** accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication... Le siège a auprès des monuments une fonction d'orientation, de conseil et d'évaluation.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

***Liaisons hiérarchiques :** Sous l'autorité de la directrice de la conservation des monuments et des collections*

***Liaisons fonctionnelles :** Interactions avec les autres directions du siège de l'établissement, les administrateurs de monuments et l'administration déconcentrée de l'Etat.*

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

- Poste ouvert à tous statuts : fonctionnaires (toutes fonctions publiques) de catégorie A, et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Rémunération comprise entre 35 909 € et 44 945 € bruts annuels en fonction de l'expérience professionnelle sur un poste équivalent.
- Site difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Déplacements sur le territoire.
- Forte disponibilité nécessaire.

**Qui contacter ?****Informations :**

Delphine Christophe, Directrice de la conservation des monuments et des collections  
delphine.christophe@monuments-nationaux.fr

**Envois des candidatures :**

Envois des candidatures : CV et lettre de motivation (obligatoires) à envoyer au plus tard **le 29 avril 2021** à l'attention de la Directrice des ressources humaines du Centre des monuments nationaux par mail : recrutement@monuments-nationaux.fr

**Modalités de recrutement**

les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement

Date de mise à jour de la fiche de poste : 29/03/2021